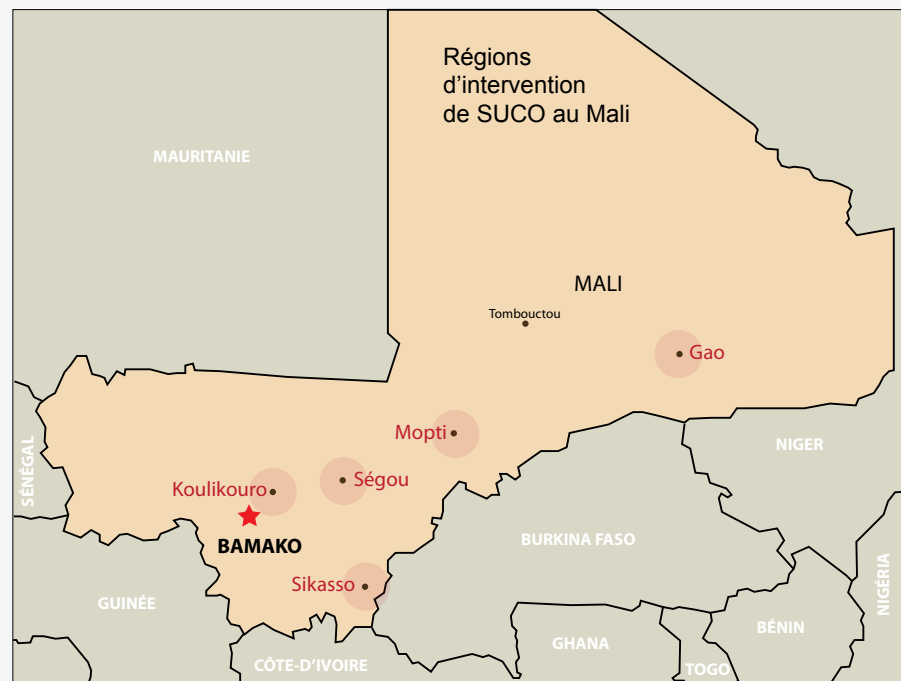

MALI

CONTEXTE DU PAYS



Le Mali est le huitième plus grand pays d'Afrique et demeure couvert pour les 2/3 de son territoire par des zones désertiques. Il partage ses frontières avec sept (7) autres pays d'Afrique du Nord et de l'Ouest. Pays enclavé dans le continent, il est traversé par le fleuve Niger mais demeure dépourvu de zone littorale ou d'accès direct à la mer. La population malienne, majoritairement mulsumane et composée d'une quinzaine d'ethnies, compte environ 13,5 millions d'habitants (2006), dont près de la moitié a moins de 15 ans. Son accroissement démographique oscille autour de 2,2% par an. Les femmes représentent les 2/3 des adultes illettrés et 65% de leur travail est consacré à des activités non rémunérées. Leur représentation sur la scène politique demeure faible, conséquence entre autres de l'importance des traditions et du conservatisme social.

Le Mali est fortement marqué par la pauvreté. Le revenu annuel moyen par habitant est estimé entre 325\$ et 350\$ US. Conséquemment plus de 70% de la population vit avec moins de 1\$US/jour et de cette proportion, 80% vit en milieu rural. Seulement 67,4% des familles (31% en milieu rural) ont accès à de l'eau potable. Le taux de





mortalité infantile est élevé, 121 sur 10 000 naissances (2006) et seulement 41% des élèves terminent leur 1er cycle d'études. Avec un indicateur de développement humain de 0,78, le Mali se place au 173ième rang sur 177 pays, selon le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD 2007-2008).

La République du Mali est caractérisée par une économie vulnérable aux aléas climatiques et soumise à la dégradation des écosystèmes (disparition de ressources naturelles essentielles) et aux incidences des changements de température (augmentation moyenne de deux degrés celsius depuis les 20 dernières années). L'économie du Mali est basée majoritairement sur l'agriculture et le secteur primaire (46 % du PIB). Le secteur agro pastoral participe à hauteur de 49% du PIB et contribue pour près de 75% de la valeur des exportations, tout en assurant des revenus à plus de 80% de la population malienne. Confronté à de graves déficits structurels, le pays lutte contre une situation de sous développement persistant avec une quasi-absence d'infrastructures sociales et économiques viables, une économie peu diversifiée et peu intégrée, une répartition inégale des fruits de la croissance économique, le coût élevé des facteurs de production (notamment l'énergie) et la présence de ressources humaines faiblement formées. La conjoncture économique des dernières années a été marquée par la chute des cours des principaux produits d'exportation, en particulier le coton, et par la hausse des prix à l'importation des produits pétroliers et des denrées alimentaires. Cette situation a entraîné un ralentissement marqué de l'activité économique, une détérioration considérable des termes de l'échange et une dégradation générale de la situation financière de l'État.

Sur le plan politique, le Mali s'est lancé sur la voie de la démocratisation depuis 1992 en procédant à différentes réformes dont la redéfinition de l'ensemble des domaines institutionnels publics, l'adoption d'une stratégie nationale de lutte contre la pauvreté et la mise en œuvre d'un projet de décentralisation étatique (1996). Le Mali a fait des progrès appréciables et a vu se concrétiser une entente entre les partenaires techniques et financiers et le gouvernement pour la mise en œuvre de la deuxième phase du Cadre Stratégie pour la Croissance et la Réduction de la Pauvreté (CSCR), cadre qui a été présenté, pour la première fois au Mali, à la population via la télévision nationale. Le Mali a donc su créer un environnement national caractérisé par une bonne gouvernance démocratique, un processus de décentralisation relativement prometteur et des réformes structurelles importantes appuyées fortement par la communauté internationale.

Afin d'atteindre à une croissance forte, durable et réductrice de la pauvreté, l'État malien a précisé les trois principaux axes d'intervention pour réduire la pauvreté :



- le développement institutionnel, l'amélioration de la gouvernance et de la participation ;
- le développement humain et le renforcement de l'accès aux services sociaux de base ;
- le développement des infrastructures et des appuis aux secteurs productifs.

Ces éléments d'intervention devront œuvrer avec une société civile, qui malgré les faibles moyens dont elle dispose, revendique de plus en plus son rôle, son apport, en vue d'une plus grande mobilisation engageante des populations et de l'accélération des avancées vers les Objectifs de Développement du Millénaire.

PROGRAMMATION DE SUCO AU MALI

SUCO intervient au Mali depuis le début des années '60, présent dans quatre (4) régions du pays, sa programmation actuelle s'inscrit dans trois créneaux :

- 1** L'accompagnement des communautés rurales et urbaines (plus de 150 associations villageoises et 9 associations de quartiers) dans une démarche de développement économique et social sur base endogène, visant à contribuer à renforcer les capacités et le pouvoir des populations locales sur leur développement et à promouvoir une plus grande justice sociale (principes démocratiques, rapports de genre, etc.) C'est notre approche de DÉVELOPPEMENT LOCAL.
- 2** Le partage des expertises et l'appui au renforcement des partenaires maliens (3 partenaires maliens appuyés) sur le plan organisationnel. C'est notre approche du RENFORCEMENT ORGANISATIONNEL.
- 3** L'accompagnement des familles paysannes dans l'amélioration de leurs capacités de production et de gestion dans une perspective de souveraineté alimentaire et de développement durable. C'est notre approche AGRO-ENVIRONNEMENTALE. Les résultats positifs confirmés de l'approche de développement local sur l'amélioration des conditions de vie des populations et sur le climat de collaboration dans les localités appuyées, ont conduit à proposer que cette expérience de développement local soit davantage systématisée et diffusée. Dans un esprit de partage des connaissances et d'échanges sur les « bonnes pratiques », cette approche intéresse en effet grandement autant le gouvernement malien que certains intervenants dans le domaine du développement local.

RÉGIONS D'INTERVENTION DE SUCO AU MALI



- Les trois communes rurales de Sanankoroba, Bougoula et de Dialakoroba dans la région de Koulikoro, soit 60 villages abritant 50 000 habitants.
- La commune de Sansanding dans la région de Ségou, soit 24 villages et 5 quartiers pour une population globale de 20 000 habitants.
- La commune de Markala dans la région de Ségou, soit 29 villages et 2 quartiers pour une population globale de 30 000 habitants.
- La commune rurale de Soye dans la région de Mopti, soit 26 villages avec une population de 18 000 habitants.
- La commune rurale de Sio dans la région de Mopti, soit 20 villages avec une population de 16 000 habitants.
- La commune rurale de Zantiébougou dans la région de Sikasso, soit 42 villages et une population de 26 000 habitants.
- La commune urbaine de Gao dans la région de Gao, soit 9 quartiers et une population de 70 000 habitants.